

Commission technique régionale de musique

Compte-rendu de la réunion du mardi 18 novembre 2025

Étaient présents :

Pascal CHABOT	Harmonie de Chambly Moulin-Neuf, Président de la CTR
Didier PAVOT	Union musicale des cheminots d'Arras
Olivier HOUPLAIN	Avenir musical des cheminots de Longueau
Pierre MIGUEL	Président du comité UAICF Nord

Était excusé :

Pascal FONTAINE	Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai
-----------------	---

Étaient absents :

René ROLEZ	Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord
Astrid DESACHY	École de musique SNCF Georges Fornet
Joël MUNSCH	La Voie du Son

Ordre du Jour :

1. approbation du compte rendu de la réunion du 19 octobre 2023,
2. rassemblement musical des 8, 9 et 10 janvier 2027,
3. questions diverses.

Pascal CHABOT remercie les participants de leur présence. Il présente les excuses de Pascal FONTAINE, président de l'UAICD.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 19 octobre 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Rassemblement musical des 8, 9 et 10 Janvier 2027

Pascal CHABOT présente le projet suivant :

1. Présentation générale

Dans le cadre du Bicentenaire du chemin de fer en France, le comité UAICF Nord étudie la mise en place d'un projet collectif permettant d'associer l'ensemble des disciplines et adhérents. L'évènement se déroulera à Compiègne du **samedi 9 décembre 2026** au **dimanche 10 janvier 2027**, avec deux temps forts :

- **une exposition,**
- **un spectacle de clôture.**

La coordination du projet est assurée par l'association **UAICF Les Amis de l'Oise du Chemin de Fer** représentée par son Trésorier Gregory BODET, en lien avec le comité Nord et la ville de Compiègne.

2. Proposition musicale

La commission technique souhaite clôturer l'évènement par un concert réunissant les sociétés musicales du comité Nord.

L'Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord s'est proposé pour un concert en tenues d'époque 1900. Cette prestation est jugée très intéressante mais ne devra pas avoir lieu le dernier jour de l'exposition afin de ne pas nuire au rassemblement musical final. Il serait en effet regrettable que certains musiciens renoncent à participer au rassemblement sous prétexte d'avoir déjà joué pour le Bicentenaire.

La question sera soumise lors du **prochain conseil d'administration du comité, le 9 décembre**, afin que les organisateurs prennent position.

3. Visite des salles de spectacle

Une visite de trois salles a été effectuée à Compiègne le **mardi 4 novembre**, en présence de :

- M. Lucien CHARLOTON (Association Culturelle des DOM-TOM de Chambly),
- M. Pascal CHABOT (Président de la CTR),
- M. Grégory BODET (Trésorier des Amis de l'Oise du Chemin de Fer).

Centre de Rencontre de la Victoire (ancienne patinoire) :

- surface : 1 200 m²,
- capacité : 800 personnes,
- pas de loges ; possibilité d'installer des panneaux de séparation dans la salle,
- acoustique très sonore.

Le Ziquodrome :

- salle ronde de 900 m²,
- capacité : 250 personnes,
- pas de loges ; simple séparation par rideau,
- bonne acoustique.

Salle Saint-Nicolas (ancienne chapelle) :

- salle de concert : 260 m² / 200 places,
- salle contiguë : 160 m² (hommes / femmes), utilisable comme vestiaire,
- chapelle : 88 m², accès direct à la scène de 5 × 6 m (pour les DOM-TOM),
- possibilité de mettre des praticables devant la scène,
- proximité immédiate de la gare de Compiègne (8mn).

Choix final de la CTR : **la salle Saint-Nicolas.**

4. Organisation des répétitions

Les répétitions se tiendront au **centre de vacances du CASI « Les Trois DOM S » à Montdidier.**

Sociétés musicales invitées

- Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord
- École de Musique SNCF Georges Fornet
- Orchestre d'Harmonie de Chambly Moulin-Neuf
- Avenir musicale des cheminots de Longueau
- Union musicale des cheminots d'Arras
- Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai
- Musiciens cheminots du comité Nord non affiliés à une société musicale

Modalités de participation

- Cheminots : **50 €** (hébergement)
- Non-cheminots : **70 €** (hébergement)
- Accompagnants : **110 €** (coût réel du séjour)

Déroulement du rassemblement musical

- **Vendredi**
 - à partir de 18 h 00 : arrivée
 - 19 h 30 – 20 h 30 : repas tiré du sac
 - 20 h 30 – 22 h 30 : répétition
- **Samedi**
 - 9 h 00 – 11 h 45 : répétition
 - 12 h 00 – 13 h 15 : repas
 - 13 h 30 – 18 h 30 : répétition
 - 19 h 15 – 20 h 15 : dîner
 - 20 h 45 – 22 h 30 : répétition
 - après 22 h 30 : moment convivial dans le bar

• **Dimanche**

- 9 h 00 – 11 h 30 : répétition générale
- 11 h 30 – 12 h 15 : rangement du matériel et des salles utilisées.
- 12 h 30 – 13 h 30 : repas
- 13 h 45 : départ pour Compiègne (voiture ou train)
 - ✓ départ Montdidier : 14 h 07 / arrivée Compiègne : 14 h 41
- 16 h 00 – 17 h 15 : concert
 - ✓ Gare de Compiègne : 18 h 01 - 17h35 - 18h11
 - ✓ Paris Nord : 18 h 43
 - ✓ Arras : 19 h 41 - 20h04

Direction musicale :

- Hervé PIERQUET - 06 09 08 20 77 - rvpierquet@laposte.net
- Jean-Pierre LORIEUX - 06 07 99 18 35 - jlorieux@wanadoo.fr

Salles de répétition demandées :

- Salle de la cheminée : répétitions d'ensemble + partiels (percussions, cuivres)
- Salle n°2 : flûtes, hautbois, clarinettes
- Salle du bar : saxophones

Échéances :

- Début mars 2026 : envoi des fiches d'inscription
- Fin septembre 2026 : retour des inscriptions
- 30 juin 2026 : envoi des conducteurs (4 œuvres grade 2 à 2.5 par association)
- Fin octobre 2026 : choix définitif du programme
- Début novembre 2026 : envoi des partitions aux responsables des sociétés musicales

Budget prévisionnel :

Budget alloué par le comité : **6 160 €**. Les membres de la CTR remercient chaleureusement le comité pour l'allocation de cette somme.

- Devis pour 50 musiciens : **8 158 €**
 - participation des musiciens : **3 100 €**
 - coût pour le comité : **5 058 €**

Il sera demandé au conservatoire de Compiègne ou à l'association A.M.C.L. la possibilité d'emprunter leur matériel de concert (batteries, percussions). Les pupitres personnels seront amenés par les musiciens.

3. Questions diverses.

Pour le prochain rassemblement qui devrait avoir lieu en 2029, un devis sera fait à l'auberge de jeunesse Yves ROBERT, Hall PAJOL - 20 Esplanade Nathalie SARRAUTE dans le 18^e à Paris. Une demande de réservation pour le concert sera faite à la salle Traversière.

Pascal CHABOT

Président de la commission technique régionale de musique